

Notre profession de foi

- Maintenir et développer l'offre de formation existante
- Encourager les initiatives et la reconnaissance de tous les acteurs (enseignants, enseignants-chercheurs, titulaires, contractuels, vacataires, étudiants) de tous les départements impliqués dans les missions de l'Université publique.
- Être attentifs aux conditions de travail :
 - soutenir les activités d'enseignement et leurs modalités, présentiel, distanciel, hybride, via la ressource Moodle.
 - renforcer les moyens matériels pour de bonnes conditions de travail :
 - régulation de l'accueil des étudiants dans certaines formations,
 - espace de travail, informatique, salle, équipement, signalétique, etc.,
 - renforcer les moyens humains :
 - recrutements nécessaires et urgents pour améliorer le niveau des étudiants et leurs résultats,
 - recrutements pour pallier le surcroît de travail de tous,
 - soutenir la revalorisation du statut des PRAG,
 - encourager le bien-être au travail par la création d'espaces de rencontres et de discussions entre le personnel enseignant et BIATSS,
 - s'inscrire pleinement dans le projet éco-campus.
- Promouvoir l'orientation et l'insertion professionnelle en accompagnant les étudiants dans le montage des dossiers FSDIE,
 - encourager l'implication étudiante dans la vie de la FLSH dans une logique inclusive.
- Œuvrer pour le développement et le maintien d'une recherche de qualité :
 - financer la recherche par budgets récurrents et non exclusivement par projets,
 - préserver la liberté de la recherche dans et sur l'océan Indien et au-delà,
 - poursuivre les collaborations régionales, nationales et internationales,
 - continuer à soutenir les initiatives d'échanges et les manifestations scientifiques transversales pour les doctorants, masterants et chercheurs par le biais de séminaires, JE, activités des École Doctorale, etc.
- Travailler ensemble avec intégrité au service de l'intérêt général pour l'avenir de tous nos étudiants, la démocratisation de l'enseignement supérieur à La Réunion et pour l'attractivité de notre UFR.

*Transparence,
information des
collègues,
nécessité de
rendre compte
de nos actions
guideront notre
conduite.*

**1. Émilie Pontanier
MCF, Sciences Sociales,
DIRE**

**2. Jérôme Froger,
PRAG, Histoire**

**3. Elsa Capron, MCF,
Espagnol, LCF**

**4. Reinhold Hargasser,
PRAG, Allemand**

**5. Kit Kumiko Toda,
MCF, Anglais, DIRE**

En tant qu'élus nous nous engageons à participer aux conseils de manière constructive et à garantir la représentation de l'ensemble des personnels du Collège B. Nous nous engageons également à défendre les intérêts de la faculté dans un esprit collégial de coopération et d'équité en tenant compte des spécificités de tous les départements, et à adopter une posture objective sans clientélisme.

Les élus se considèrent comme dépositaires de la confiance de leurs mandants et comme défenseurs de l'intérêt général quel que soit leur statut : enseignant-chercheur (MCF, PR), enseignant titulaire (PRAG, PRCE), contractuel (ATER, PAST, etc.) ou vacataire. Ils prendront en compte les intérêts de tous les départements petits ou grands.